

>>>> Le Journal de la CCLPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT



Nouveauté :
LE PORTAIL FAMILLES

Sommaire

● p.4 : Administration
La médiathèque a fêté ses 30 ans

● p.6 : Nouveauté
Portail familles

● p.7 : Évènement
La journée des familles

● p.8 : France services
Calendrier des permanences

● p.9 : Petite enfance
La communication gestuelle

● p.10 : Enfance, Jeunesse
Nouveau séjour ski

● p.12 : Environnement
Le tri du verre

● p.13 : Services techniques
Les travaux sur le territoire

● p.14 : Urbanisme
Sophie, nouvelle instructrice ADS

● p.16 : Économie
Ca bouge dans les zones d'activité

● p.17: EHPAD La Grèze
Création du CIAS

● p.18 : Culture
Conseils de lecture

● p.17 : Tourisme
Bilan de la saison



ÉDITO DU PRÉSIDENT



Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'année 2025, je tiens tout d'abord à vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. Que cette nouvelle année soit synonyme de projets épanouissants et de moments de partage pour vous et vos proches.



Nous entamons 2025 avec enthousiasme, forts des nombreux projets qui animent notre territoire. Après une année 2024 marquée par des avancées importantes, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du portail famille. Cette plateforme en ligne facilitera vos démarches au quotidien, en vous permettant de réserver des créneaux pour le centre de loisirs, faire les préinscriptions en crèche, mais aussi de gérer vos factures et règlements de manière simple et rapide. Ce portail est une nouvelle étape dans notre volonté de moderniser nos services et de vous offrir un cadre de vie toujours plus pratique et accessible.

La Journée des Familles, événement que nous avons lancé avec succès l'an dernier, reviendra également cette année, toujours dans un esprit de convivialité et de découverte. Ce rendez-vous, devenu un moment incontournable, est l'occasion pour toutes les familles de notre territoire de se retrouver autour d'activités, d'ateliers et de rencontres. L'édition 2025 promet d'être encore plus riche en surprises et en échanges, et nous avons hâte de vous y retrouver pour célébrer ensemble la diversité et la solidarité de nos familles.

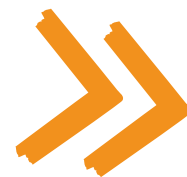
Ces projets sont autant de preuves de notre engagement à améliorer la vie quotidienne des familles et des habitants, en facilitant l'accès aux services publics et en renforçant les liens qui nous unissent.

Sans oublier de continuer à œuvrer dans nos différentes compétences tout au long de l'année, pour le bien de tous.

Je vous souhaite à nouveau une excellente année 2025, pleine de joie et de belles réussites. Ensemble, continuons à bâtir un territoire qui nous ressemble et qui répond à vos attentes.

Bien cordialement,

Thierry Bardou
Président de la CCLPA



► Une future centrale photovoltaïque

Le 11 septembre, la CCLPA et la société Territoire Solaires Occitans ont signé la promesse de bail emphytéotique pour l'installation d'un parc photovoltaïque. La CCLPA dispose de 2 ha de foncier en friche à cheval sur les communes de Lautrec et de Saint-Julien du Puy.

Territoire Solaires Occitans dont le SDET du Tarn est membre, va construire une centrale photovoltaïque d'une puissance d'environ 2 200 kWc soit une production de 2 671 000 kWh/an. Ce projet va permettre à terme à la CCLPA de percevoir de nouvelles recettes de près de 30.000 € par an.

Après 5 ans d'études, d'instructions administratives et de construction, la centrale devrait être mise en service en 2029.



de gauche à droite : M. Thierry Bardou, président de la CCLPA; M. Alain Astié, président du SDET; Mme Séverine Menchon, directrice de la CCLPA; M. Laurent Vigneron, directeur du SDET; M. Valentin Renaud, WATTEOS; et Mme Christine Valero, vice-présidente de la CCLPA.

► 30 ans de la médiathèque de Saint-Paul Cap de Joux : une aventure extraordinaire

Cette année, nous avons célébré un moment tout à fait exceptionnel : les 30 ans de la médiathèque de Saint-Paul Cap de Joux. Depuis trois décennies, cet espace est bien plus qu'un simple lieu de lecture et de culture.

Cette médiathèque n'aurait pas connu une telle longévité sans le dévouement de ses bénévoles. Jour après jour, leur engagement infatigable et leur passion pour la culture ont permis de faire de cet endroit un lieu vivant, accueillant et inspirant.

Nous devons également saluer le soutien indéfectible de la CCLPA. Son implication constante a joué un rôle crucial pour doter la médiathèque des ressources nécessaires et pour garantir son accès à toutes et à tous, quels que soient l'âge ou le parcours.

Depuis 30 ans, la médiathèque est le théâtre d'une

aventure humaine et culturelle exceptionnelle. Elle a accompagné des générations d'enfants dans leur apprentissage de la lecture et a élargi les horizons de milliers de visiteurs.

En soufflant ses 30 bougies, nous ne pouvons que nous réjouir de ce chemin parcouru et espérer que cette belle aventure continue encore pour de nombreuses années. Que les générations futures puissent, elles aussi, profiter de ce lieu où culture et lecture s'épanouissent.

Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur soutien, rendent cette belle histoire possible. Voici 30 ans de passion et de partage, et encore 30 ans de plus à rêver ensemble.



► Ça roule à Aquaval !

Depuis cet automne, on peut désormais s'élancer sur la toute nouvelle piste de pumptrack qui vient d'ouvrir sur le complexe Aquaval à Lautrec, en lieu et place de l'ancien parcours de mini-golf.

Proposer un équipement sportif et moderne à destination des jeunes et qui n'existait pas sur le territoire, c'était le souhait des élus de la CCLPA.

En accès libre et gratuite toute l'année pour la pratique du BMX, skateboard, roller et trottinette, les 220 mètres linéaires de piste permettent d'expérimenter trois niveaux de difficultés (facile, moyen, difficile). Avec un revêtement hyper roulant, une rampe de départ pour s'élancer, 4 modules spécifiques (unique dans le Tarn), 7 virages et de nombreuses bosses, celles et ceux qui étaient présents le 2 octobre lors de l'inauguration ont pu apprécier toutes les facettes de la piste. Nolan Hervier, jeune prodige local de la discipline nous a fait l'honneur d'être présent.

Les travaux débutés en mars 2024 avec l'entreprise spécialisée E2S Company ont été achevés en novembre.

Lors de la conception du projet, la CCLPA a été soucieuse de revaloriser le site. En effet, le parcours du mini-golf qui était sur place, composé de 170 dalles béton a trouvé une deuxième vie sur la commune de Damiatte. Aussi, plus de 70 végétaux, arbres et arbustes ont été plantés.

Le budget total du pumptrack est de 265 500 € HT. Financé à près de 80% par l'Europe, l'Etat et le Département du Tarn le reste à charge de la CCLPA est de 53 000 € HT.



@aquaval81

Postez vos meilleures vidéos et identifiez nous !



NOUVEAUTÉ : LE PORTAIL FAMILLES

► Un accès facilité pour les familles

A l'aire du numérique et pour faciliter l'accès aux structures pour les parents, les élus de la CCLPA ont décidé d'investir dans un portail pour les familles à compter de janvier 2025

Le Portail Familles va simplifier les démarches des parents en leur permettant d'inscrire leurs enfants

dans les crèches intercommunales, à l'accueil de loisirs de Montdragon, aux séjours et chantiers loisirs... Et ce, directement depuis leur domicile et quand ils le souhaitent.

Une partie publique accessible à tous

Les familles peuvent consulter le fonctionnement des différents services et les actualités les concernant, tels que le prévisionnel des activités, des sorties, programmation d'ateliers parentalité, du LAEP et autres informations liées aux services petite enfance et enfance jeunesse de la CCLPA.

Une partie privée nécessitant la création d'un espace personnel et sécurisé qui va permettre :

- de vérifier et modifier les données personnelles et familiales
- de gérer et de visualiser les inscriptions et réservations en cours
- de modifier des prévisions de présences à certaines activités
- de visualiser les dernières factures, d'adhérer à la facture dématérialisée,
- de payer en ligne de façon sécurisée les factures,
- d'avoir des actualités personnalisées, ...
- de contacter les différents services de la petite enfance et enfance jeunesse et envoyer des documents (certificats, pièces justificatives...).
- de consulter le programme des activités, projets, actions parentalité

Montant total
12 258 €

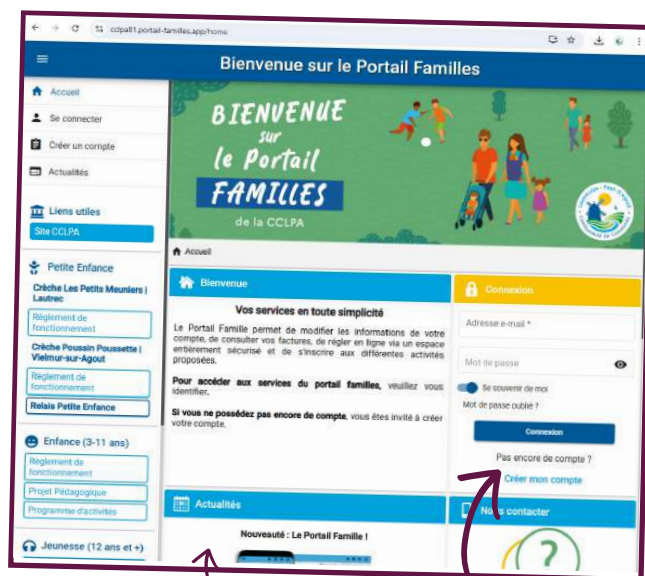


<https://cclpa.fr>
rubrique «En 1 clic»

OU



Rubriques
petite enfance
enfance
jeunesse
parentalité



Actualités

Se connecter /
Créer un compte

ÉVÈNEMENT : LA JOURNÉE DES FAMILLES

MERC

► Succès retentissant pour la 1^{ère} journée des familles en juin 2024



La première journée des familles a eu lieu le 15 juin 2024 à Aquaval. L'ensemble des structures petite enfance, enfance jeunesse, médiathèques, office du tourisme, les associations des parents des crèches et les services techniques de la CCLPA, se sont mobilisés pour proposer aux familles des ateliers variés.

Selon leurs âges, les enfants ont pu partager avec leur(s) parent(s) des ateliers de peinture végétale, des courses de minis bolides, s'exercer à la pêche aux canards, participer aux ateliers lectures et sophrologie...

Une conférence animée par Jean Epstein célèbre psycho-sociologue a réuni les parents et professionnels autour de la thématique 'On est tous des parents formidables'. La journée s'est clôturée par un concert de Frédéric Bardet, idôle des crèches. Malgré le temps un peu mitigé, la journée a eu un beau succès !



Super journée. Que de belles idées et belles personnes. Merci beaucoup pour tout. J'ai adoré le maquillage. Et Raphaël a adoré les mottes !
Merci pour l'organisation de cette belle journée.
Graziella et sa famille

Super moment passé avec mon petit-fils qui a adoré toutes les activités. Merci à toutes pour votre investissement. Beaucoup de joie et de bonheur pour les petits et les grands.
Brigitte B.

Magnifique journée !
Très beau projet ! À renouveler 😊
Anonyme

Une excellente journée !
Particulièrement réussie. on attend avec impatience l'année prochaine. Avec le soleil !
Merci.
Agathe E.

Merci pour toutes ces activités. C'est réussi. Vous avez fait le bonheur de beaucoup d'enfants ... et donc de parents 😊
Hélène G.

RENDEZ-VOUS LE 14 JUIN 2025

#2

Atelier peinture, maquillage, pêche aux canards, initiation et simulateur de pêche, jeu de piste, stands d'informations pour les familles, une braderie (vêtements, jeux enfants/ ados et matériel de puériculture) et plein d'autres surprises !!!



► Nouveau calendrier pour les permanences France services

La Communauté de communes vous propose de nouvelles dates de permanences extérieures pour 2025 et y apporte quelques modifications. Ces permanences itinérantes ont pour objectif de vous rapprocher des services publics essentiels, en vous offrant un accompagnement personnalisé près de chez vous.



Démarches administratives,
demande d'aides, ou de
renseignements,
prenez rendez-vous !

📍 Fiac (nouveau) :

Le dernier vendredi du mois de 9h à 12h

📍 Lautrec :

Le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h

📍 Vielmur sur Agout :

Le 2^e mardi du mois de 14h à 17h

📍 Saint-Paul Cap de Joux :

Le 3^e mardi du mois de 9h à 12h

Pour un rendez-vous efficace, il est fortement recommandé de contacter la Communauté de communes à l'avance afin de savoir quels documents apporter.

► La CCLPA organise deux évènements incontournables en 2025 !

Le forum des métiers, le jeudi 13 mars de 13h30 à 16h30, accueillera les élèves de 4^{ème} des collèges de Lautrec et Vielmur sur Agout pour échanger avec des professionnels de secteurs variés et découvrir des pistes pour leur orientation.

Le mercredi 14 mai de 14h à 16h, le forum de l'emploi saisonnier, en partenariat avec France travail Castres, proposera des opportunités dans les secteurs agricoles, de la restauration, de l'animation et du tourisme pour ceux à la recherche d'un emploi saisonnier.



Forum des métiers
jeudi 13 mars 2025
à Lautrec

+ d'informations / inscriptions :
france-services@cclpa.fr
05 63 70 52 67

Forum de l'emploi saisonnier
mercredi 14 mai 2025
à la Maison du Pays



Zoom partenaire

Conseillère en insertion professionnelle du Département



En tant que conseillère en insertion professionnelle du Conseil départemental du Tarn, j'interviens sur rendez-vous dans les locaux de la CCLPA de Serviès environ un vendredi matin par mois selon les besoins.

Mon travail consiste à recevoir exclusivement les bénéficiaires du RSA lors d'entretiens individuels. Dans ce cadre, je réalise un diagnostic socio-professionnel en vue de déterminer une orientation vers un référent et selon le profil, je propose un accompagnement personnalisé en lien avec les difficultés et les besoins de la personne.



Béatrice Démarais vous reçoit
à la Maison du Pays

► Pour prendre rendez-vous :
05 63 37 68 10

► Communication gestuelle associée à la parole dans les crèches

Très tôt, les enfants savent utiliser leur corps pour dire, pour signifier un inconfort, un besoin. La gestuelle, c'est naturel !

Dès la naissance, le bébé cherche à communiquer avec son corps. L'enfant est attiré par les nombreux mouvements que nous faisons devant lui. Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant maîtrise plus aisément les muscles de ses bras et de ses mains. Vers 8-10

mois, l'enfant imite de manière naturelle les gestes simples faisant partie de notre « code culturel de communication gestuelle ». Avec ses mains, il aime faire « bravo », « au revoir », tendre les bras pour être porté ou encore pointer du doigt un objet convoité.

Mettre en place la communication gestuelle associée à la parole permet entre autres de :

- Comprendre l'enfant plus rapidement et réduire ainsi le sentiment de frustration
- Faciliter les interactions avec les autres : « Bonjour, Merci, Au revoir... »
- Demander ce dont il a besoin : « Changer la couche », « Boire de l'eau », ...
- Poser des questions : « Où est maman ? » « Elle est au travail. »
- Evacuer les émotions

En signant auprès des enfants, l'adulte offre un outil adapté à leurs capacités pour s'exprimer et entrer en relation.

Les équipes des deux crèches intercommunales ont souhaité bénéficier d'une formation commune de communication gestuelle associée à la parole. Pour proposer aux enfants un vecteur de communication supplémentaire pour exprimer leurs besoins.

Ainsi, en reproduisant des gestes simples associés au même mot, l'enfant comprend que le signe correspond au mot prononcé par l'adulte. Il peut alors à son tour exprimer ce mot en signant, et ce, bien avant l'arrivée du langage dit classique.

Beaucoup d'adultes craignent que le fait de signer ne retarde le développement de la parole, mais ce n'est pas le cas, une fois les premiers mots dits, les enfants peuvent s'ils en éprouvent le besoin continuer à signer avant d'abandonner les signes pour ne garder que les mots.

Idéalement, la communication gestuelle peut être pratiquée par les parents en utilisant les mêmes

signes. Dans cette optique, les parents des crèches pourront mettre en place une formation par le biais des associations de parents des crèches.



► Programme des ateliers parentalité de la PMI (Protection Maternelle Infantile)

La ronde des mots

Venez vivre une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant grâce aux talents de conteuse d'une infirmière puéricultrice.

- | | | |
|--------------|-------------------------|-----------|
| ► 14 janvier | ► 11 mars | ► 13 mai |
| ► 4 février | ► 1 ^{er} avril | ► 17 juin |

de 10h à 11h30
à la Maison du Pays - Serviès



1, 2, 3... moteur !

Marylise Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) propose aux enfants ayant acquis la marche, un atelier de psychomotricité.

- | | | |
|--------------|-----------|----------|
| ► 13 janvier | ► 10 mars | ► 12 mai |
| ► 10 février | ► 7 avril | ► 2 juin |

de 10h à 11h15
à la Maison du Pays - Serviès



► Nouveau séjour au ski pour les jeunes

Cet hiver, 120 enfants de 7 à 17 ans du territoire vont pouvoir profiter des joies de la vie collective et des sports d'hiver dans la station d'Ascou Pailheres (09), sur le centre de « Marc & Montmija ».

➡ 12 - 17 ans : du 17 au 21 février
7 - 11 ans : du 24 au 28 février



Inscriptions :
du 06 au 17 janvier

NOUVEAU :
inscriptions via le portail familles

- Créez votre compte famille
- Procédez à la préinscription de votre enfant



Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés et des moniteurs ESF pour le ski.

Une question sur la création de compte ?
05 63 70 52 67
portail-familles@cclpa.fr

NB : ce séjour s'adresse aux jeunes résidant sur le territoire. En cas de nombre important de demandes d'inscriptions, une sélection aura lieu. Les primo demandeurs pour un séjour seront prioritaires et si besoin le service enfance jeunesse procèdera à un tirage au sort.

Yannis Perin
+ d'informations sur le séjour :
05 63 70 52 67
anim.jeunesse@cclpa.fr

► Formation BAFA 2024 : un tarif préférentiel pour les jeunes de la CCLPA

La CCLPA propose dans ses locaux à Servies un session BAFA : formation générale organisée par la fédération Familles Rurales du Tarn. Accessible aux personnes de plus de 16 ans, le BAFA s'obtient après validation de deux sessions théoriques et d'une session pratique en accueil de loisirs.

La CCLPA ne gère pas les inscriptions mais peut vous aider dans la démarche.

+ d'informations :
www.ma-formation-bafa.fr

du 20 au 27 avril
Tarif CCLPA* : 270€ Tarif normal : 360€
*Tarif réservé aux résidents ou travailleurs sur le territoire de la CCLPA

Formation générale 8 jours ➡ Stage pratique 14 jours ➡ Approfondissement 6 ou 8 jours

► Projets intergénérationnels du territoire

Les accueils de loisirs du territoire ont à cœur de proposer régulièrement des temps de rencontres et d'échanges avec les aînés du territoire qu'ils soient résidents en EHPAD ou inscrits en club.

De multiples activités sont proposées comme des jeux de société, de motricité, des activités manuelles diverses, des temps forts au moment du carnaval, d'halloween ou des fêtes de fin d'année.

Ces temps de partage intergénérationnels sont des vecteurs de transmission et d'apprentissages mutuels.



Des enfants de l'ALSH intercommunal à Montdragon ont participé sur plusieurs séances à un **atelier robotique** proposé par la CCLPA au sein de l'EHPAD La Grèze.

L'ALPA à Vielmur sur Agout accueille depuis la rentrée 2023 les aînés du village un mercredi par mois. Sur le centre de Saint-Paul Cap de Joux, les



aînés de l'EHPAD de Montdragon ont participé à un tournoi de pétanque.

A Vénès, l'association Familles Rurales organise une fois par an, une **dictée intergénérationnelle**, depuis plus de 10 ans, en partenariat avec "Génération Mouvement" et l'école Sainte-Thérèse.



► INFO JEUNES, c'est quoi ?

C'est un service accessible à tous les jeunes de 13 à 29 ans, pour avoir une information certifiée et actualisée sur de nombreux domaines et un accompagnement gratuit.



Si tu recherches des informations sur :

- Les métiers et les formations
- Les jobs d'été et l'emploi
- Le BAFA
- Le babysitting
- L'étranger : voyage, étude, volontariat, solidarité, échanges
- Les loisirs sportifs et culturels
- Les vacances : séjours, dispositif sac à dos
- Le logement

Si tu as besoin :

- D'une aide dans ta recherche
- D'un accompagnement dans la mise en place de tes projets personnels ou collectifs (adresses utiles, financements, ...)
- D'un espace multimédia

➤ Local jeunes

Maison des associations
Vielmur sur Agout

Permanences
les mercredis
de 9h à 17h

➤ CCLPA

Maison du Pays
Serviès

Sur RDV
Les mardis - jeudis -
vendredis

Mireille Payrastre

+ d'informations :
05 63 70 52 67 (Maison du Pays)
05 54 93 02 35 (Local jeunes)
enfance-jeunesse@cclpa.fr



► L'importance du tri du verre et de la chaîne de recyclage

Le recyclage du verre joue un rôle crucial dans la gestion durable des ressources naturelles et la réduction de l'impact environnemental. Contrairement à d'autres matériaux, le verre peut être recyclé à l'infini sans perte de qualité, ce qui en

fait un matériau extrêmement durable. Le tri correct du verre est essentiel pour maximiser les bénéfices du recyclage, réduire la consommation d'énergie et préserver les ressources naturelles.



1

Le verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux et flacons) est déposé dans les bornes verre par les particuliers.

2

Le verre est collecté par notre agent Olivier sur les différentes communes du territoire à l'aide d'un camion grue.



3

Le verre est ensuite acheminé par notre chauffeur vers le centre de recyclage de la société Briane, à Saint-Juéry où il est nettoyé et broyé en petits morceaux appelés calcin. Les impuretés, comme les bouchons ou les étiquettes, sont éliminées à cette étape.



4

Transformé en calcin, il est acheminé vers les usines verrières, notamment la VOA implantée à quelques mètres. Les cullets sont fondus dans un four à haute température pour fabriquer de nouveaux produits en verre, comme des bouteilles, des bocaux ou des fenêtres.



Nicolas Leroux

+ d'informations :
05 63 70 52 67
06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr



135€ d'amende !

Dépôts sauvage

Un dépôt sauvage est un tas de déchets abandonnés ou stockés illégalement sur une parcelle. Les terrains où sont effectués ces dépôts peuvent appartenir à des propriétaires privés, ou publics notamment à une commune.

SERVICES TECHNIQUES

Les équipes des services techniques travaillent au quotidien sur l'ensemble du territoire pour assurer la propreté, la sécurité et l'embellissement de vos communes. Voici quelques exemples de leurs interventions durant les mois passés :



Jonquières

Les agents ont été mobilisés, à la suite d'événements climatiques :

- Evacuation d'arbres / arbustes
- Curage de fossés



Aquaval

Ils peuvent également être amenés à effectuer des petits travaux d'embellissement ou de maçonnerie :

- Pose mobiliers urbains / Clôtures
- Terrassements – assainissement



ALSH Vénès



Services techniques CCLPA



Jonquières



Cimetière de Peyregoux

Nos agents sont amenés à effectuer différentes tâches pour l'entretien des espaces verts des communes ou de la collectivité :

- Désherbage des cimetières
- Taille avec ou sans nacelle
- Taille manuelle ou mécanique
- Entretien des sentiers



Chemin de randonnée

Sur la seconde partie de l'année, les agents du service voirie, ont pu terminer les travaux investissement programmés. Les chiffres à retenir :

- Longueur de voirie réalisée = 18 910 ml
- Quantité de Grave Emulsion = 1900 Tonnes
- Surface de revêtement réalisée = 60 000 m²

Montant total
415 000 €



Office de tourisme - Saint-Paul Cap de joux



Brousse

► Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCLPA

Le PLUi a été approuvé en Conseil communautaire le mardi 5 mars 2024 et rendu exécutoire le mercredi 10 avril 2024. Les autorisations d'urbanisme sont instruites sous ce document en vigueur.

L'ensemble du dossier du PLUi est accessible et téléchargeable sur le Géoportail de l'Urbanisme :



⇒ Mise à jour n°1 du PLUi

La mise à jour n°1 du PLUi a été actée par l'arrêté n°2024/319 du Président de la CCLPA en date du 06 juin 2024. Cette mise à jour n°1 a permis d'intégrer la révision du Plan de Prévention Risque inondation (PPRI) du bassin versant du Dadou, approuvé le 08 mars 2024.

⇒ Mise à jour n°2 du PLUi

La mise à jour n°2 du PLUi de la CCLPA a été actée par l'arrêté n°2024/408 du Président de la CCLPA en date du 05 septembre 2024. Cette mise à jour n°2 a permis d'intégrer la création du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de la croix de cimetière de Grayssac de Lautrec.

► Procédure en cours : Modification simplifiée n°1

Lors du Conseil communautaire du 15 octobre 2024, la procédure de modification simplifiée n°1 a été lancée par la délibération n°2024/98. Cette modification intervient dans le but de corriger des erreurs matérielles dans le règlement écrit du PLUi.

La procédure devrait être approuvée courant du premier trimestre 2025. Le dossier est mis à disposition du public depuis le vendredi 27 décembre 2024 à 9h00 et jusqu'au lundi 27 janvier 2025 à 17h00.

Vous pouvez le consulter en version papier à la Maison du Pays à Serviès et aux services techniques à Lautrec, en version numérique dans l'ensemble des mairies du territoire, ainsi que sur le site de la CCLPA : <https://www.cclpa.fr/miseadispotion>

Pour émettre des observations :

- Sur les registres disponibles à la CCLPA, à la Maison du Pays à Serviès ou Route de Vielmur à Lautrec
- Par courrier adressé à M. le président de la CCLPA – Maison du Pays – 81220 Serviès
- Par courrier électronique : modification-simplifiee-1-plui@cclpa.fr

La CCLPA accompagne 8 communes du territoire dans l'élaboration/révision des schémas directeur d'assainissement. L'étude a débuté en été 2024, et se terminera en septembre 2025.

► Sophie, nouvelle instructrice ADS

Récemment diplômée de l'INU Champollion, ma formation au diplôme d'établissement « Métiers de l'administration territoriale » m'a permis d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour travailler dans la fonction publique territoriale. C'est à la suite de stages à Lavaur, à Guitalens-L'Albarède et à la CCLPA que j'ai souhaité me diriger vers l'urbanisme. C'est donc avec plaisir que je rejoins l'équipe au service urbanisme.



Sophie LEBAN



Le service ADS met en place des permanences téléphoniques

Vous pouvez joindre les instructrices ADS pour des questions sur les autorisations d'urbanisme en cours, sur la constitution du dossier d'urbanisme (afin de le déposer) ou sur la faisabilité de votre projet.

le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h30.



Quelles sont les étapes à ne pas négliger APRÈS l'obtention du permis de construire ?

Vous venez de recevoir l'arrêté vous accordant votre permis de construire (PC) ou votre déclaration préalable (DP). Les démarches ne sont pas pour autant terminées...

➤ AVANT le début des travaux

➤ L'affichage

Vous devez afficher votre autorisation sur un panneau :

- dès la notification de l'arrêté,
- ou dès la date à laquelle le permis tacite est acquis (ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable).

L'affichage de l'autorisation d'urbanisme doit être installé sur le terrain de la construction envisagée et

être visible depuis la voie ouverte au public. Le panneau d'affichage doit respecter un certain formalisme. En effet, il doit être réalisé sur un panneau rectangulaire supérieur à 80 cm et renseigné de manière lisible. Le seul affichage de l'arrêté d'autorisation n'a aucune valeur réglementaire. Vous pouvez trouver ce type de panneau dans des magasins de bricolage.

Quelle durée ?

Le panneau doit être affiché sans interruption et rester en place pendant toute la durée des travaux. Pour les travaux de courte durée, le panneau doit être affiché sans interruption pendant 2 mois, même s'ils durent moins longtemps.

Le premier jour d'affichage du panneau sur le terrain fait courir le délai de 2 mois pendant lequel les tiers peuvent engager un recours contentieux.

Si mon terrain est situé au fond d'une impasse ?

Dans un arrêté en date du 27 juillet 2015, le Conseil d'Etat a décidé que lorsque le terrain d'assiette n'est pas desservi par une voie ouverte à la circulation du public, l'affichage doit s'effectuer en bordure de la voie publique ou de la voie privée ouverte à la circulation du public la plus proche.

➤ La déclaration d'ouverture de chantier (DOC)

La DOC est un document signalant le début des travaux à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux.

➤ La vie d'une autorisation d'urbanisme

Le permis de construire (PC) et la déclaration préalable (DP) ont une durée de validité de 3 ans.

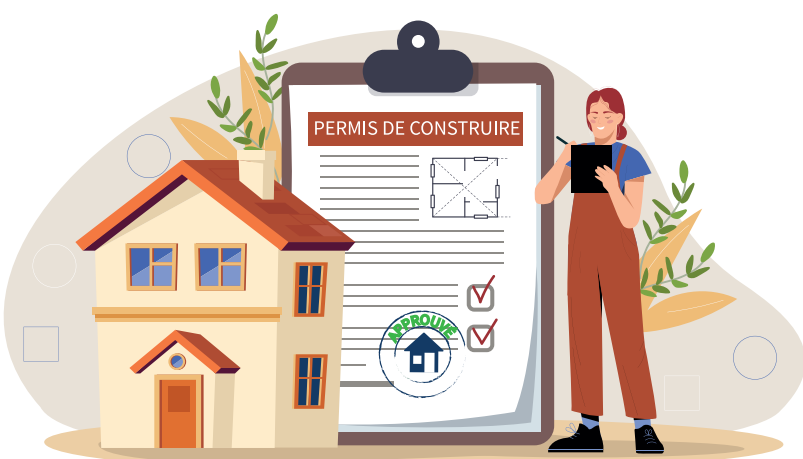
Si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans à compter de la notification de l'arrêté ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'1 an, l'autorisation délivrée sera périmée.

Le délai de validité peut être prolongé 2 fois pour une période d'1 an, si les règles d'urbanisme et les servitudes administratives n'ont pas changé. Vous devez en faire la demande 2 mois au moins avant la fin du délai de validité initial de votre autorisation d'urbanisme (ou avant la fin du délai de validité de votre 1^{ère} demande de prolongation).

➤ APRÈS la fin des travaux

- Remise en état des abords : trottoirs, voiries...
- Déposer en mairie la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

La DAACT ne doit être déposée que lorsque TOUS LES TRAVAUX sont terminés (y compris les enduits de façades et de clôture, les aménagements paysagers...).



► Ça bouge dans les zones d'activité intercommunales !

Aux portes de Castres et non loin de la future autoroute Castres - Toulouse, se trouve la zone d'activités Borio Novo à Vielmur sur Agout. Elle s'étire le long de la départementale 112 à la fréquentation importante. Après avoir fait peau neuve et des travaux conséquents menés par la CCLPA ; des artisans, commerçants ont fait le choix de s'y installer récemment.

Notamment, le contrôle technique du Pays d'Agout, sous affiliation DEKRA. Julien Sudre le jeune gérant mise sur le fait que le territoire n'en compte pas encore à ce jour et qu'il est souvent nécessaire d'aller loin pour en trouver un. Nouveau aussi, le local est équipé pour vous permettre le passage du code de la route.



Le contrôle technique à Vielmur sur Agout



Isabelle Mittard, «Le Jardin de Zazou»

Juste en face, « Le Jardin de Zazou », fraîchement éclos en mars 2024, est une jardinerie de proximité comme nous l'explique Isabelle Mittard. Ici, on va à l'essentiel et c'est le conseil qui prédomine. Pour Isabelle, les plantes n'ont plus de secret, elle prend le temps d'accompagner ses clients dans leurs projets d'aménagements.

Des terrains sont encore disponibles sur cette zone. Si vous aussi, vous êtes intéressé pour vous développer, contactez nous

Sylvain Ravier

+ d'informations : 05 63 70 52 67
developpement@cclpa.fr

La zone de la Marche à Vénès gérée par la CCLPA est située idéalement entre Albi et Castres et offre une visibilité parfaite. La nouvelle voie rapide et son accès direct en font une place stratégique pour celles et ceux qui souhaitent se mettre au vert entre deux grands bassins de vie.

C'est pour cette raison que l'entreprise JMB Quad et SSV, gérée par Jérémy et Marjorie Desquiers s'y est installée. Depuis 2020, ils répondent à la demande locale des professionnels qui composent nos territoires (agriculteurs, viticulteurs, forestiers) et des particuliers, avec la marque phare de quads, « Polaris », aujourd'hui leader mondial dans le domaine. Bien installés dans cette zone dynamique, ils envisagent de s'agrandir.



L'équipe de JMB QUAD

► Un CIAS a été créé pour gérer l'EHPAD

L'EHPAD était initialement géré directement par la Communauté de communes, sans être rattaché à l'Action Sociale, ce qui contrevenait à la réglementation en vigueur. Pour s'y conformer deux options se sont alors présentées : créer un établissement public autonome ou créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), tout en maintenant l'EHPAD sous la gestion de la CCLPA. Après avoir consulté une juriste de l'association des Maires, les élus ont choisi la deuxième option et ont décidé, lors du Conseil communautaire du 18 juin 2024, de créer un CIAS.

Le CIAS est opérationnel depuis le 1er juillet 2024, et son premier Conseil d'administration s'est réuni le 2 octobre 2024. Ce conseil, présidé par Thierry Bardou, président de la CCLPA, est composé d'élus communautaires et de représentants d'associations œuvrant dans des domaines tels que l'insertion, la lutte contre l'exclusion, et l'animation sociale.

L'EHPAD est dirigé par Carole Carnemolla Cousin, conformément aux exigences du décret sur la qualification des directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux.

Ont été élus :

- Gilbert Verhnes : élu communautaire, vice-président du CIAS
- Christine Valero : élue communautaire
- Christian Mazars : élu communautaire
- Laurent Vandendriessche : élu communautaire - conseiller départemental
- Claudine Frassin : élue communautaire
- Dominique Ramuscello : élu communautaire
- Anne-Marie Albert : ADMR Saint-Paul Cap de Joux
- Laurence Bonnassieux : membre du CCAS de Lautrec
- Alain Bouscatel : médecin gériatrique
- Liliane Molinier : ADMR de Vielmur sur Agout
- Catherine Vidal : membre du club des aînés de Lautrec
- Martine Zumerle : ADMR de Laboutarié



► Une journée créole à l'EHPAD

La direction et l'ensemble du personnel ont eu le plaisir de recevoir les familles autour d'un repas créole.

En amont, pour préparer cette joyeuse fête, pleins de petites mains ont permis la réalisation d'un décor créole magnifique ainsi que la préparation de « l'apéro ». Un vrai travail d'équipe où résidents, personnel et familles ont participé.

L'après-midi s'est déroulée en chansons avec des éclats de rire et les sourires de nos résidents. Le plus important sont les souvenirs que l'on se crée ensemble dans un esprit familial.

Les familles ont apprécié la joie, la bienveillance et la cohésion qui règne au sein de l'établissement.

Les cuisiniers de leur côté ont confectionné un excellent rougail saucisse pour ravir les papilles de l'ensemble des convives.

Un espace photos a permis de fixer de très beaux souvenirs.



L'équipe du personnel devant l'espace photo créole.

► Voyagez au coeur de la culture avec les médiathèques intercommunales

Comme l'a écrit Bernard Werber : « Les livres constituent des voyages immobiles. Ils sont les seuls objets qui puissent contenir simultanément l'esprit d'un auteur et celui de son lecteur ». Alors partez en voyage grâce aux médiathèques intercommunales de Vielmur sur Agout et de Saint-Paul Cap de Joux ! Venez profiter d'un vaste choix de ressources littéraires, sonores, audiovisuelles mais aussi des jeux de société pour toute la famille.

Les collections évoluent constamment afin de vous offrir un choix diversifié et régulièrement mis à jour. Pour cela, nous bénéficions des navettes mensuelles de la Médiathèque départementale du Tarn, ce qui nous permet de commander pour vous les documents que vous souhaitez découvrir, qu'il s'agisse de livres, de musiques ou de films. De plus, deux fois par an, le bibliobus, toujours en partenariat avec la MDT, nous permet d'échanger environ 500 documents par médiathèque, soit plus de 1000 nouveautés en tout. N'oubliez pas que vos deux médiathèques sont interconnectées, vous

pouvez donc commander un document à Vielmur sur Agout et le recevoir dans celle de Saint-Paul Cap de Joux, ou inversement, selon votre préférence.

Vos médiathèques organisent également de nombreuses animations. Retrouvez aux mois de janvier et mars les ateliers mangas (Vielmur sur Agout), ne manquez pas les deux projections d'animés en avril (Saint-Paul Cap de Joux) à l'occasion des 40 ans des studios Ghibli. Vos enfants pourront également participer aux ateliers d'archéologie en partenariat avec le CERAC, ainsi qu'à l'atelier d'écriture (Saint-Paul Cap de Joux), animé par Éléonore Lou-Sih, qui célèbre ses 10 ans d'existence.

Que puis-je emprunter ?

→ Avec votre carte, empruntez tous les mois jusqu'à 6 livres, 2 CDs, 1 DVD et 1 jeux de société par personne !

Conseils de lecture

de Serge et Aurore, de l'équipe de la médiathèque



Tendre est la nuit de Francis Scott Fitzgerald, collection Folio, édition Gallimard

Derrière les strass et les paillettes se cache un des témoignages les plus bouleversants sur les séductions et les maléfices du mirage américain. Parmi ces riches expatriés de la Belle Époque, nous suivons un couple dont la réussite sociale et sentimentale paraît totale, au moins dans la première partie du roman. Et puis, heureusement pour nous lecteurs, nous découvrons que tout n'est pas si rose, que Nicole n'est pas qu'une riche héritière, que Dick n'est pas seulement un jeune séducteur. Les masques tombent, jusqu'au délitement final. L'écriture est somptueuse, d'une élégance rare dans la littérature américaine. Roman adulte.

La légèreté de Catherine Meurisse, édition Dargaud

Catherine Meurisse aurait dû être avec ses amis de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, mais elle est arrivée en retard. À son arrivée, Luz l'informe qu'il y a une prise d'otages. Très vite, elle apprend l'impensable : ses amis sont morts. Comment se relever après une telle tragédie ? Comment retrouver la force de dessiner ? Elle explore avec originalité le chemin de la reconstruction alternant entre gravité et légèreté. Elle partage avec émotion son parcours de guérison physique, mentale et émotionnelle. À travers l'art, elle redécouvre l'espoir, s'émerveille à nouveau et reprend le crayon. Un album poignant qui évoque avec justesse la douleur et la résilience. Bande dessinée adulte.



► Tourisme d'été 2024 : Une saison record malgré les défis

Malgré une météo peu clémente, l'actualité politique avec les élections législatives et les différents événements sportifs internationaux qui auront certainement retardé quelques départs en vacances, la fréquentation dans nos bureaux d'accueil est en hausse. A noter également une hausse de la clientèle étrangère, 11% en 2023 et 14,7% en 2024. Bien que la provenance des visiteurs soit mondiale, le top 3 des pays de la clientèle étrangère sont l'Espagne, la Belgique et le Royaume-Uni.

Fréquentation bureau (mai-septembre)



Lautrec
7758 pers. + 42%*

St-Paul Cap de Joux
530 pers. + 12.5%*



Podium
clientèle étrangère



32 groupes
(732 pers.)
+ 50%*

*Par rapport à 2023

► La Birado, première Oenorando® du territoire

La CCLPA, en collaboration avec le Comité départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn et ses partenaires que sont le Conseil départemental du Tarn, le Comité départemental du Tourisme du Tarn et la filière viticole a souhaité prendre la gestion de "La Birado", œnorando® sur la commune de Cabanès. Cet itinéraire de 7,6 km (avec une variante de 4 km) a été initié par Françoise et Guy Fontaine du Domaine des Vignes des Garbasses.

En présence de nos élus Laurent Vandendriessche et Jean-Jacques Ayral, la Birado a été inaugurée le 20 octobre dernier. Une nouvelle offre touristique pour découvrir notre patrimoine naturel et nos produits locaux !



► Le Pays de Cocagne, feuille de route 2025

Les élus de la commission tourisme du Pays de Cocagne ont souhaité un site internet commun aux trois territoires. A partir de 2025, le site internet lautrectourisme.com, sera hébergé sous lepaysdecocagne.fr. Toutefois, les internautes qui recherchent lautrectourisme.com seront automatiquement redirigés vers le site du Pays de Cocagne sous la bannière "Lautrec et le Pays d'Agout".

La création et l'édition de la documentation touristique (carte du territoire, fiches thématiques, magazine et plans villages) sera mutualisée.

En sus, les équipes travaillent conjointement sur les prochains rendez-vous des socio-professionnels du Tourisme comme "Les rencontres prestataires du Pays de Cocagne" et les Eductours (découverte du territoire).



Le Pays de Cocagne

Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) formé par les Communautés de communes Tarn-Agout, Sor et Agout et Lautrécois - Pays d'Agout.

Nouveau prestataire ? Nouvelle activité ?

Contactez nous

05 63 97 94 41

lautrecois@gmail.com



BONNE
ANNÉE

